

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS348/6
8 août 2006

(06-3810)

Original: anglais

COLOMBIE – MESURES DOUANIÈRES APPLIQUÉES À L'IMPORTATION DE CERTAINES MARCHANDISES EN PROVENANCE DU PANAMA

Demande de participation aux consultations

Communication du Pakistan

La communication ci-après, datée du 4 août 2006 et adressée par la délégation du Pakistan à la délégation de la Colombie, à la délégation du Panama et au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends.

Me référant à la communication distribuée le 25 juillet 2006 et intitulée "Colombie – Mesures douanières appliquées à l'importation de certaines marchandises en provenance du Panama" (WT/DS348/1), et conformément à l'article 4:11 du Mémorandum d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement du Pakistan, compte tenu de l'intérêt commercial substantiel que le Pakistan porte à la question, souhaite participer aux consultations demandées par le Panama en ce qui concerne certaines mesures douanières appliquées par la Colombie à l'importation de certaines marchandises en provenance du Panama.
